

LE COMITE

**Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de l'aviation civile OFAC****Case postale****3003 B E R N E**

Genève, le 3 janvier 2018

V./réf. : -----
N./réf. : PH/md**Concerne : Enquête publique, fiche PSIA aéroport de Genève - position de la CITraP GE.**

Madame, Monsieur,

La CITraP Genève est un **partenaire actif des projets de transports publics à Genève**. Sa mission essentielle est la défense des intérêts des usagers de transports publics, en particulier sous l'angle du confort et de l'efficacité des dessertes proposées. A ce titre, **l'accès par transports publics à l'Aéroport de Genève** revêt pour notre association une importance particulière, ce qui nous motive à vous communiquer notre position sur ce dossier.

De manière générale, les mesures exposées dans le volet "Accessibilité terrestre de l'aéroport" (Section Décisions, chapitre 9, et section Explications, chapitre 9) du Projet de fiche PSIA, aéroport de Genève mis en consultation, nous paraissent aller dans la bonne direction. Leur mise en oeuvre contribuera à améliorer les liaisons terrestres entre l'aéroport et ses diverses zones de chalandise dans le Grand Genève et au-delà.

Toutefois nous considérons que 3 aspects particuliers, concernant les transports publics, doivent être pris en considération et mentionnés dans la fiche PSIA avec un haut degré de priorité. Il s'agit de:

1. **'Raquette ferroviaire'** Cornavin - Nations - Aéroport - Meyrin - ZIMEYSA. Ce projet de développement du réseau ferroviaire à Genève est activement soutenu par la Direction générale de la mobilité de l'Etat de Genève. Il est vital pour l'expansion du réseau Léman Express; en particulier il permettra des liaisons directes par train entre l'Aéroport et la Haute-Savoie; liaisons d'une grande importance touristique, et qui permettront de contenir le stationnement et la circulation des cars de tourisme. La liaison de la Raquette avec la ligne vers La Plaine et Bellegarde permettra également la mise en place de relations ferroviaires entre l'Aéroport d'une part, l'Ain et le Sillon Alpin (Chambéry, Grenoble) d'autre part.

2. **Liaison ferroviaire entre l'Aéroport et la ligne nouvelle Genève - Lausanne**. La CITraP Genève milite activement en faveur de la construction d'une ligne nouvelle ferroviaire entre Genève et Lausanne, seule manière rationnelle d'augmenter durablement la capacité de cet axe et d'en améliorer la fiabilité et la résilience. De par sa situation et son orientation, la gare existante de Genève-Aéroport se prête idéalement à être reliée directement à cette ligne nouvelle. L'attractivité de l'aéroport bénéficierait fortement de temps de parcours optimisés sur les relations avec divers points de la Suisse romande (Pied du Jura, région de Fribourg, Valais, etc).

3. **Desserte par tram de l'Aéroport**. Dans la perspective de la construction de la branche Grand-Saconnex - Ferney du réseau tram de Genève, nous considérons que la façon la plus judicieuse d'offrir une desserte de l'Aéroport par tram est de construire un 'barreau' complet allant du Grand-Saconnex à Blandonnet en desservant tant Palexpo que l'Aéroport. Avec des jonctions judicieuses aux deux extrémités du barreau, sur la branche Meyrin/St-Genis d'une part, sur la branche Ferney de l'autre, le maillage du réseau tram dans le secteur est optimal et l'Aéroport est proprement relié, en particulier, au Quartier international, au CERN, et au centre-ville par deux axes complémentaires. Une réorganisation des lignes de bus desservant l'Aéroport, incluant une attention particulière à des cadences attractives, est évidemment impérative.

Dans l'attente que nos observations sauront retenir votre attention, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le Comité :

Michel DUCRET
Président

Pierre HOFMANN
Vice-président

